

BURKINA FASO

Unité-Progrès-Justice

IV^E REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DU GENRE, DE LA SANTE, DE L'ACTION SOCIALE ET HUMANITAIRE (CGSASH)

RAPPORT POUR AVIS

**DOSSIER N°115 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT
AUTORISATION DE RATIFICATION DU
PROTOCOLE A LA CHARTE AFRICAINE DES
DROITS DE L'HOMME ET DES PEUPLES,
RELATIF AUX DROITS DES PERSONNES
HANDICAPEES EN AFRIQUE, ADOPTE LE 29
JANVIER 2018 A ADDIS-ABEBA EN ÉTHIOPIE**

Présenté au nom de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) par les députés **Souleymane OUEDRAOGO** et **BAMOUNI/KANSONO Esther**, rapporteurs.

Octobre 2024

L'an deux mil vingt-quatre et le vendredi 11 octobre, de 13 heures 35 minutes à 14 heures 42 minutes, la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH) s'est réunie en séance de travail, sous la présidence de la députée Marie Angèle TIENDREBEOGO/KALENZAGA, Présidente de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant autorisation de ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples, relatif aux droits des personnes handicapées en Afrique, adopté le 29 janvier 2018 à Addis-Abeba en Éthiopie.

Auparavant, la CGSASH, saisie pour avis, a désigné les députés Souleymane OUEDRAOGO et BAMOUNI/KANSONO Esther, rapporteurs du dossier, pour participer aux différentes séances de travail de la Commission des affaires étrangères, de la défense et de la sécurité (CAEDS), saisie au fond.

Ces travaux se sont déroulés les mardi 08 et jeudi 10 octobre 2024 sous la présidence des députés Daniel ZOUNGRANA et Yempabou Fayçal Harold THIOMBIANO, respectivement Président et Premier Secrétaire de ladite Commission.

En prélude aux différents travaux de la CAEDS, la CGSASH a tenu une séance d'appropriation sur le contenu du projet de loi, le vendredi 13 septembre 2024 de 15 heures 05 minutes à 16 heures 10 minutes. Cette séance a permis de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CAEDS.

L'ordre du jour de la séance de travail de la CGSASH a porté sur deux points :

- compte-rendu des travaux de la CAEDS,
- appréciation et avis de la Commission.

I. COMPTE-RENDU DES TRAVAUX DE LA CAEDS

Le rapporteur a présenté le compte-rendu des travaux de la CAEDS en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1- Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par monsieur Karamoko Jean-Marie TRAORE et madame Stella Eldine KABRE/KABORE, respectivement Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabè de l'extérieur et Ministre déléguée auprès du Ministre des Affaires étrangères, de la coopération régionale et des Burkinabès de l'extérieur, chargée de la coopération régionale. Ils étaient assistés de leurs collaborateurs et de représentants du Ministère de la Justice et des droits humains, chargé des relations avec les institutions.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi autour des points suivants :

- contexte général et justification,
- présentation du protocole,
- appel à la ratification.

Les éléments relatifs à ces différents points figurent dans le rapport de la CAEDS.

I.2- Débat général

Au terme de l'exposé du Gouvernement, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles des éléments de réponse ont été apportés.

Parmi ces préoccupations, celles en lien avec les attributions de la CGSASH ont porté sur :

- les raisons du faible taux de ratification du Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées ;
- la non prise en compte des personnes âgées par le Protocole à la Charte africaine des droits de l'Homme et des peuples relatif aux droits des personnes handicapées ;

- l'existence d'une structure au plan national chargée du suivi-évaluation de la mise en œuvre effective des droits des personnes handicapées dans l'Administration publique, notamment les rampes d'accès ;
- l'impact de la ratification sur le mieux-être de la personne vivant avec un handicap ;
- le bilan de l'application de la loi n°012-2010/AN du 1^{er} avril 2010 portant protection et promotion des droits des personnes handicapées ;
- le nombre des personnes handicapées au Burkina Faso.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte-rendu des travaux de la CAEDS fait par les députés rapporteurs, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission du genre, de la santé, de l'action sociale et humanitaire (CGSASH).

Au terme de ces échanges, la Commission estime qu'au regard des grandes ambitions affichées dans la refondation de l'Etat où les questions sociales sont prioritaires, la ratification de ce protocole permettra de :

- réaffirmer l'engagement du Burkina Faso pour la promotion et la protection des droits des personnes handicapées ;
- promouvoir l'inclusion des personnes handicapées à travers le renforcement du dispositif juridique ;
- définir les politiques publiques du pays.

Par conséquent, la CGSASH émet un avis favorable pour l'adoption du présent projet de loi.

Toutefois, elle recommande au Gouvernement de renforcer sa stratégie de communication afin que bon nombre des personnes handicapées puissent connaître leurs droits et obligations.

Ouagadougou, le 11 octobre 2024



Liste des députés présents à la séance d'appropriation du 13 septembre 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	SAWADOGO Abdoulaye	2° Secrétaire
4.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre
5.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
6.	BALBONE Boubacar	Membre
7.	OUEDRAOGO K. Agueratou Kiiswensida	Membre
8.	KY Drissa	Membre
9.	OUEDRAOGO Youssouf Kitoko	Membre

Liste des députés absents excusés à la séance de l'appropriation du 13 septembre 2024

N°	Nom et Prénoms	Justification
1.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	Malade
2.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Agrégation
3.	OUEDRAOGO Souleymane	Malade

Liste des députés présents à la séance d'adoption du 11 octobre 2024

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	TIENDREBEOGO/KALENZAGA Marie Angèle	Présidente
2.	SOME Yiompouén Aimé	Vice-président
3.	BAILOU Assita Bénédicte Françoise Romaine	1 ^{re} secrétaire
4.	SAWADOGO Abdoulaye	2 ^e secrétaire
5.	BALBONE Boubacar	Membre
6.	BAMOUNI/KANSONO Esther	Membre
7.	KY Drissa	Membre
8.	OUEDRAOGO K. Agueratou Kiiswensida	Membre
9.	TINDANO Yentéma Arnaud	Membre

Liste des députés absents excusés à la séance d'adoption du 11 octobre 2024

N°	Nom et Prénoms	Justification
1.	GUIGUIMDE Wendpouiré Patrice Laurent	Agrégation
2.	OUEDRAOGO Souleymane	Malade
3.	OUEDRAOGO Youssouf	Membre

PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	Nom et Prénoms	Fonction
1.	BARO Mamadou	Conseiller technique
2.	ZERBO Jean Gabriel	Assistant parlementaire
3.	DIRA Yacouba	Agent de suivi des travaux de commissions
4.	KONE/TARPIDIGA Diane Silvie	Agent de suivi des travaux de commissions
5.	KERE/NIKIEMA Bibeta	Agent de suivi des travaux de commissions
6.	BATIONO Larissa	Secrétaire
7.	BAGAMZANRE Clarisse	Stagiaire
8.	OUEDRAOGO Audrey	Stagiaire